

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 23 juin 2022
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL

N° 17

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2022
(accusé de réception du 28/06/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Acquisition de parcelles - Coat ty dreux

—————

Dans le cadre du renforcement de la trame verte et bleue, la ville de Quimper va procéder à l'acquisition, à titre gratuit, de plusieurs parcelles situées à Coat Ty Dreux

Afin de renforcer la trame verte et bleue, la commune va acquérir plusieurs parcelles auprès des consorts Desbarbieux.

Ainsi, la commune va acquérir, à titre gratuit, les parcelles cadastrées section EA numéros 141-143 ET 144, d'une surface totale de 4 hectares environ classées en zone N inp) au Plan Local d'Urbanisme.

Les frais afférents aux transactions sont à la charge de la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'autoriser l'acquisition des parcelles cadastrées EA numéros 141-143 et 144 auprès des consorts Desbarbieux ;

2 - d'autoriser madame la maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.